



Joint brief of the World Bank, FAO, ILRI, AU-IBAR with support from the Gates Foundation, 2010-2013

Issue 7

Le Recensement national agricole de 2007/2008, par échantillon : perspectives pour l'élevage en Tanzanie

En mars 2011, il a été publié en Tanzanie un rapport préliminaire basé sur le Recensement national agricole. Les données ont été collectées à partir d'un dénombrement exhaustif, sur un échantillon d'environ 53 000 ménages agricoles ruraux, et 1 006 exploitations à grande échelle.

Le recensement agricole 2007/2008 est le deuxième réalisé dans le cadre du programme du recensement et de l'enquête qui prévoit la réalisation d'un recensement agricole tous les 5 ans. Les objectifs spécifiques du recensement étaient de :

- 'Fournir des données pour mesurer la croissance et la pauvreté du secteur rural [...], ainsi que l'impact des objectifs du programme de développement du secteur agricole (ASPD), de la Stratégie de réduction de la pauvreté sous l'égide de la Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (NSGPR) [...], et d'autres programmes de développement rural.'
- 'Fournir des données sur la production agricole et la productivité aux décideurs politiques, afin de les aider à estimer l'état du secteur agricole.'
- 'Fournir des données sur l'évolution des pratiques agricoles liées aux politiques, tendances et interventions favorisées par le Ministère de l'agriculture et autres acteurs.'

Le recensement agricole divise les ménages en fonction de la taille de l'exploitation (avec 11 catégories qui vont de 0,01-0,50 ha à plus de 5 ha) et par système de production, y compris

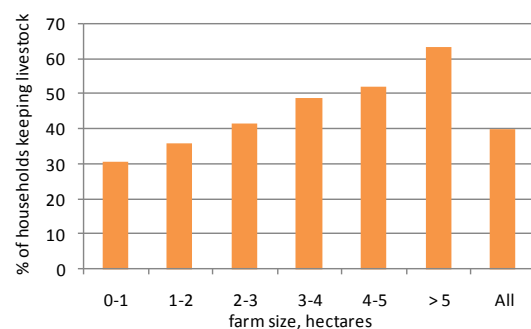
'cultures uniquement', 'élevage uniquement', 'pastoral' et 'cultures et élevage'. Dans le rapport préliminaire, les données de l'élevage incluent le nombre d'animaux/espèces par catégorie différente de ménage et par région, et d'autres informations mineures liées à l'élevage.

L'élevage et la taille de l'exploitation

En Tanzanie, les petites exploitations agricoles sont les plus nombreuses. Presque 60 % des ménages ont une exploitation de moins de 2 hectares, et 20 % des exploitations entrent dans la catégorie de 2 à 3 hectares. Les animaux constituent un actif pour les ménages agricoles et environ 40 % en dépendent partiellement pour leur subsistance.

Environ 99 % des ménages qui ont des animaux ont une activité mixte de culture et d'élevage. Seulement 1 % des ménages entrent dans les catégories « élevage uniquement » et « pastoral ». Les producteurs à grande échelle sont plus enclins à pratiquer de l'élevage que les plus petites exploitations : environ 64 % des ménages dans la catégorie >5 ha dépendent de l'élevage contre 31 % de la catégorie de 0-1 ha. Ainsi, certaines contraintes sembleraient empêcher les producteurs petits /marginaux à pratiquer l'élevage.

Tanzania: proportion of agricultural households keeping livestock by farm size (2007/2008)



L'élevage et les espèces animales

En Tanzanie, le fait de posséder des poulets est répandu : environ 66 % de tous les ménages qui ont des animaux élèvent de la volaille. Environ 30 % des éleveurs possèdent du bétail ou des chèvres, alors que respectivement 11 et 9 % ont des moutons ou des cochons.

Le cheptel est dominé par les races indigènes. Par exemple, peu de bovins sont issus de races exotiques, environ 0,3 % pour les bovins de boucherie et 2,4 % pour les vaches laitières. Seulement 0,7 % des chèvres sont de races « améliorées pour la viande » et 2,8 % « améliorées pour le lait ».

La distribution des races améliorées dans les diverses régions du pays suggère que la région de Dar es-Salaam est la plus spécialisée, bien que l'élevage et sa production soient principalement concentrés dans les régions de Arusha, Kilimandjaro, Lindi et Mtwara.

L'élevage et les cultures

Malgré le fait que la majorité des ménages qui pratiquent l'élevage ont un système mixte cultures-élevage, seulement une minorité d'entre eux utilisent les divers services fournis par l'élevage pour augmenter la productivité des cultures.

Vingt-trois pour cent des producteurs labourent avec un bœuf, environ 0,2 % utilisent des planteuses à traction animale (bœuf) et seulement 4 % mettent des engrais organiques, y compris le fumier, pour augmenter la productivité.

Les données agrégées du recensement agricole et de l'enquête sur les ménages

Seront publiés prochainement, plusieurs rapports issus du recensement, dont un sur l'élevage. Le rapport sur l'élevage sera relativement détaillé, car le questionnaire du recensement est assez complet et comprend non seulement des parties concernant les cultures et l'élevage, mais aussi des informations sur les caractéristiques du ménage et le niveau de pauvreté.

Le questionnaire du recensement comprend une section innovante sur les contraintes, dans laquelle il est attendu des ménages qu'ils classent jusqu'à cinq les contraintes majeures de la production et de la productivité. Les

contraintes incluent celles liées aux biens, aux politiques et au marché, par exemple l'accès limité à la terre ou aux équipements, les impôts élevés ou les coûts d'entrants excessifs.

Une analyse approfondie du recensement agricole par échantillon, couplée avec les résultats des données de l'enquête nationale d'octobre 2010 - c'est-à-dire les données collectées à partir des entretiens réalisés sur un échantillon de 3 300 ménages représentatif nationalement - pourrait contribuer à l'identification d'opportunités d'investissements efficaces et capables de renforcer l'équité du secteur de l'élevage.

D'une part, les données de l'enquête sur les ménages permettent d'explorer et d'identifier les relations de causalité entre des variables de l'élevage et quelques paramètres concernant la subsistance des ménages. D'autre part, les données du recensement fournissent une information détaillée sur l'élevage jusqu'aux niveaux du district et de la région, ce qui permet de cibler les investissements privés ou publics du secteur de l'élevage potentiellement générateurs de retours profitables.

En Tanzanie, le Projet pour l'Innovation des données de l'élevage collabore avec le Ministère du développement de l'élevage et de la pêche, ainsi que le Bureau national des statistiques. L'objectif est d'analyser une diversité de données liées à l'élevage, y compris les données du recensement et de l'enquête sur les ménages. Ainsi, les domaines prioritaires d'investissement favorisant la croissance économique et la réduction de la pauvreté, seront identifiés dans le secteur de l'élevage.

Pour toute information supplémentaire, consultez :

www.africalivestockdata.org

Ou contactez :

Louise Setshwaelo, FAO Représentant en Tanzanie

louise.setshwaelo@fao.org

Ugo Pica-Ciamarra, Économiste spécialiste de l'élevage, FAO

ugo.picaciamarra@fao.org